Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-212202147-20260323-2026_042-DE

Département des Côtes d'Armor
Commune de Plouézec

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 mars 2026

DATE DE LA CONVOCATION : 18 mars 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 22
Présents : 22
Votants : 22

L'an deux mille vingt six
Le vingt-deux mars, à onze heures trente
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme MARJO Marie-Françoise

Etaient présents : Madame Marie-Françoise MARJO, Madame BOCHER Edith, Monsieur PAGNY Gilles, Madame FAVENNEC Christine, Monsieur REMY Patrick, Madame CORREZE Patricia, Madame HERVE Annie, Monsieur ANDRE Thierry, Madame AMOURET-LE-BIDEAU Sylviane, Monsieur BRIENT Jean-Marie, Monsieur BIZZARO Florent, Madame LE JEUNE Emmanuelle, Madame LELONG Isabelle, Monsieur SERVIGET Erwan, Madame ROLLAND Véronique, Monsieur GUILLOU Sébastien, Monsieur SOURICE Xavier, Madame GILLES-LEBEAU Alysée, Monsieur HELLO Nicolas, Monsieur RAYNAUD Thomas, Madame MAUNY Murièle

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Thomas RAYNAUD

OBJET : ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que, conformément aux articles L.2122-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales l'élection des adjoints a lieu au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel.

Par délibération préalable, le Conseil Municipal a fixé le nombre d'adjoints à 6.

Le maire invite les conseillers à présenter la liste des candidats.

Le bureau électoral est constitué de deux accesseurs :

Madame LE JEUNE Emmanuelle
Madame LELONG Isabelle

Après l'appel nominal de chaque conseiller, il est procédé au vote à bulletin secret.

Résultat du dépouillement :

Nombre de conseillers présents : 22

Nombre de votants : 22

Nombre de bulletins nuls : 2

Nombre de bulletins blancs : 0

Suffrages exprimés : 20

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-212202147-20260323-2026_042-DE

Majorité absolue : 12

Proclamation :

1er adjoint : REMY Patrick

2ème adjoint : ROLLAND Véronique

3ème adjoint : ANDRE Thierry

4ème adjoint : FAVENNEC Christine

5ème adjoint : BRIENT Jean-Marie

6ème adjoint : HERVE Annie

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, qui sera transmis en Préfecture et affiché en Mairie.

Le secrétaire de séance,

Thomas RAYNAUD

Le Maire,

Gilles PAGNY